



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

euthanasie

Question au Gouvernement n° 1450

Texte de la question

FIN DE VIE

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Olivier Falorni. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé.

« Hurler l'horreur de cette situation. Crier l'insupportable et le dénoncer. Ne plus laisser faire ça. » Ces mots ne sont pas les miens, ce sont ceux de notre collègue écologiste du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Sandrine Rousseau, évoquant l'interminable agonie de sa maman.

Ces mots, je les fais miens aujourd'hui, ces mots qui tentent de dire l'indicible, c'est-à-dire la souffrance absolue d'un être cher qui n'en peut plus de ne pas partir. Ce drame, cette impuissance, je l'ai vécue moi aussi, comme Sandrine, comme beaucoup de Françaises et de Français qui nous regardent.

Il se trouve que ces deux femmes, nos deux mères, s'étaient liées d'amitié dans le combat face à la maladie, qu'elles avaient affrontée main dans la main avec une force de vie incroyable, mais le cancer a pris le dessus, pour l'une comme pour l'autre. Condamnées sans espoir de rémission, elles n'aspiraient plus qu'à une seule chose : mourir dans la dignité, comme elles avaient vécu leur vie.

Mes chers collègues, si j'ai décidé moi aussi de briser l'*omertà* de cette douleur intime, c'est que je considère qu'il en est désormais de mon devoir, non pas de fils mais de législateur, car il faut une loi, madame la ministre. On ne peut plus accepter la violence inouïe d'agonies interminables que même les soins palliatifs et le dévouement des soignants ne peuvent plus apaiser. La médecine est capable de prononcer la vie de façon artificielle, elle doit pouvoir l'abréger quand c'est la volonté de la personne.

Madame la ministre, la dignité est un droit, elle exige une loi, ici et maintenant. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes RRDP, SRC et écologiste, sur plusieurs bancs du groupe UDI et sur quelques bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Monsieur le député, vous évoquez une situation douloureuse, très douloureuse, celle que vous avez connue, celle qu'a connue votre mère, celle que beaucoup d'entre nous ont connue ou connaîtront, et qui est le sentiment d'impuissance face à la douleur, face à la souffrance, au moment où un proche doit affronter la fin de sa vie. Ce débat doit nous amener à nous interroger sur la manière d'entendre la demande et les souhaits des malades.

Le rapport Sicard, il y a un an, posait ce constat terrible : on meurt mal en France.

M. Nicolas Dhucq. On ne vit pas très bien non plus ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Bernard Roman. Silence !

Mme Marisol Touraine, ministre. On meurt mal en France parce que nous avons eu tendance à médicaliser la fin de la vie. Alors que 70 % de nos concitoyens disent qu'ils souhaiteraient terminer leurs jours chez eux, à domicile,...

M. François Rochebloine. Mais c'est possible !

Mme Marisol Touraine, ministre. ...ils doivent aller à l'hôpital. Constat douloureux car nous ne sommes pas certains que les droits des malades sont entendus jusqu'au bout de la vie. Constat douloureux encore parce que l'accompagnement des malades n'est pas toujours réalisé dans les conditions souhaitées, notamment à domicile. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes UMP et UDI.*)

C'est pour ces raisons que le Président de la République souhaite que le Gouvernement se saisisse des conclusions des rapports qui ont été rendus. (*Mêmes mouvements.*) Le Gouvernement va engager des consultations dans la perspective d'une loi à venir, et nous avons le devoir de réfléchir ensemble, de manière apaisée, à ces questions difficiles, par-delà les différences qui peuvent nous opposer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1450

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2013](#)